



Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie
Comité départemental de
Rugby de l'Hérault
Maison Départementale des Sports
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



Adresse postale : chez G Tugas BP 488 – 34506 Béziers

Agde le 27 décembre 2018

Procès-verbal de l'assemblée générale financière du 10 décembre 2018

Le lundi 10 décembre 2018 à 19h35, les représentants des écoles de rugby et des clubs de l'Hérault se sont réunis dans le club house de Pezenas en assemblée générale financière sur convocation du président du comité départemental, Gérard TUGAS.

Une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire est établie.

L'assemblée est présidée par Gérard TUGAS, président du comité départemental. Il est assisté par Myriam MONTAGNÉ, secrétaire de séance et de Patrick MOISSONNIER, secrétaire adjoint.

Cette assemblée fait suite à l'assemblée générale extraordinaire et du comité directeur du même jour.

Rapport de la commission de vérification des pouvoirs :

Nombre de clubs affiliés : 47 dont 4 à 0 voix
Représentants en voix : 294
Nombre de clubs présents : 26 soit 60.47%
Représentants en voix : 191 soit 64.96 %

Le quorum étant atteint, tel qu'il est prévu dans les statuts du comité, l'assemblée peut valablement se tenir.

Le président ouvre la séance et présente les points de l'ordre du jour à savoir :

- Présentation des comptes
- Budget de la saison en cours et N+1
- Convention LOR/CD34/ASBH/MRC
- Membres à coopter
- Les arbitres héraultais
- Tour des commissions
- Prix du bénévolat
- Remise de dotations

Mot du président :

Le président rappelle que vient de se tenir :

- Une assemblée générale extraordinaire afin de modifier les statuts et le règlement intérieur du comité départemental
- Un comité directeur qui va proposer à cette assemblée générale des membres à coopter en tant qu'élus.

Rapport financier :

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteDepartementalRugbyHerauld/>



Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie
Comité départemental de
Rugby de l'Hérault
Maison Départementale des Sports
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



Adresse postale : chez G Tugas BP 488 – 34506 Béziers

Jean Claude NOIROT, trésorier, présente et commente les comptes du comité dont la synthèse est projetée (cf document en annexe). Certains montants liés aux nouvelles missions seront sûrement à réajuster. Il n'a pas été possible d'obtenir les éléments financiers de la saison passée que ce soit auprès de l'ancien comité territorial ou de la ligue.

Le président énumère les clubs qui n'ont pas encore réglés les frais de participation à la formation de leurs éducateurs et/ou entraîneurs.

Les comptes ne feront pas l'objet d'une validation par la ligue comme le faisait antérieurement le comité territorial du Languedoc.

Ces comptes doivent être approuvés par l'assemblée.

Le Président propose que le vote soit fait à main levée, disposition adoptée à l'unanimité.

Vote des comptes :

Contre : 0

Abstention : 0

Les comptes sont adoptés à l'unanimité

Budget :

Gérard Tugas présente le budget 2018-2019 et la projection 2019-2020. (cf documents en annexe)

Il insiste sur le fait que le comité passe de la gestion de 4 sélections à 13 ce qui a un impact très important budgétairement.

Le comité a toujours sa réserve d'environ 40 000 euros mais qu'il convient d'utiliser de façon raisonnable et raisonnée.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée

Vote du budget :

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget est adopté à l'unanimité.

Convention LOR/CD34/ASBH/MRC

M Santa, représentant la LOR et signataire de la convention par délégation d'A Doucet fait lecture à l'assemblée de la convention (cf annexe).

La date d'effet de cette dernière est le 01.01.2019.

G Tugas précise que sa durée est de deux ans aucune partie n'a souhaité qu'il y ait un engagement qui aille au-delà de la fin des mandats du comité et de la ligue ce qui devrait correspondre aux recrutements des CTR en Occitanie.

Des réunions seront prévues par secteur surtout sur le central qui incombe à M Noirot et C Sune. Sur les biterrois et le montpelliérain des réunions existent déjà, cependant elles devront maintenant se conformer à ce qui est prévue dans la convention.

Cette convention sera adressée aux clubs et mise sur le site du CD34.

Les clubs et écoles qui souhaitent y adhérer dès ce jour pourront venir la signer en fin de séance. JM Arazo, vice-président du CD34, précise que dans un contexte où la concurrence sportive est importante dans l'Hérault il est important que les clubs valident et s'associent à cette démarche en signant ladite convention.

Cooptation :

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteDepartementalRugbyHerauld/>



Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie
Comité départemental de
Rugby de l'Hérault

Maison Départementale des Sports
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



Adresse postale : chez G Tugas BP 488 – 34506 Béziers

Pour faire suite au comité directeur qui s'est tenu préalablement à l'assemblée générale financière le président énumère une liste de membres associés à coopter en tant qu'élus comme les statuts le prévoient désormais :

- E Bertrand
- D Bort
- P Durand
- B Lafage
- P Gleize
- A Montariol
- S Palau
- C Soncourt
- JP Saucerotte (médecin)
- G Terol
- M Voisin

Cette liste est mise au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

La liste est adoptée à l'unanimité

Le président félicite les nouveaux élus qui passent maintenant à 28, les statuts prévoyant un nombre compris entre 18 et 30.

Les arbitres héraultais :

JM Bouvier responsable des arbitres de l'Hérault prend la parole et précise qu'il est ravi d'être le 1^{er} directeur départemental de l'arbitrage du département.

Il remercie la douzaine d'arbitres venus assister à cette assemblée générale et rappelle que désormais la corporation est rattachée au comité départemental.

Les arbitres héraultais sont au nombre de 5 filles et 77 garçons.

L'arbitrage c'est des ACF, des AS3, des AR2, des AF1 et des AF1 classé qui opèrent : 2 en PRO2, 1 en IDF, 4 en 2DF, 4 en 3DF. Il est précisé qu'A Ruiz a quitté le département.

Tous les clubs du CD34 respectent la charte de l'arbitrage.

Il est ensuite présenté aux clubs le fonctionnement de la commission arbitrage, les réunions, les modalités de déplacements....

Le président du club de Juvignac indique que de nombreux bénévoles sont sur les terrains alors qu'ils n'ont pas de formation adéquate, celle prévue dans la formation éducateur/entraîneur ne semble pas assez poussée.

M Noiro, RTD, prend la parole et précise qu'il ne faut pas mélanger les genres et que les éducateurs ont dans leur formation une partie liée à l'arbitrage.

Pour clôturer cette partie, E Doria, DLA, rappelle l'attachement à ses fonctions que chacun doit avoir et reprend les principes et missions dévolues aux arbitres.

Point sur les écoles de rugby :

M Montagné, Présidente déléguée et secrétaire général prends la parole :

- Semaine nationale des écoles de rugby : la FFR a adressé à tous les clubs une enquête qu'il convient de retourner afin de préparer au mieux la version 2019.
- Plateaux départementaux : il est rappelé que le retour des documents (feuilles de présence, feuille de résultats et feuille de fin de plateaux) est obligatoire. Cela fait

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteDepartementalRugbyHerault/>



Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie
Comité départemental de
Rugby de l'Hérault
Maison Départementale des Sports
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



Adresse postale : chez G Tugas BP 488 – 34506 Béziers

plusieurs saisons que ce souci est évoqué et le comité va finir par prendre des résolutions/bonus/sanctions aux écoles qui ne jouent pas le jeu.

- Jeu : la phase à effectif réduit se termine le 31.12.2018 sauf pour les U8. La mise en place de groupement d'écoles de proximité fait débat. Si le prochain calendrier est construit dans les mêmes conditions, les éléments qui ont été remontés à la commission rencontres seront pris en considération. Toutes propositions d'organisation de la part des écoles sont les bienvenues.
- U14 : 3 clubs aveyronnais ont demandé à intégrer les poules du CD34 : Millau, Séverac le château et St Affrique. La commission mixte « sud Occitanie » se réunit la semaine prochaine pour préparer la phase 2. A la fin de l'assemblée les écoles ayant une équipe U14 pourront retirer une banderole « Groupama » sponsor du challenge fédéral en Occitanie.
- Une commission éthique et discipline a été créée auprès de la ligue, M Montagné a été sollicitée pour en faire partie.
- ORC : il est rappelé les dates de report à savoir le 15.12.2018 pour les U14G et le 12.01.2019 pour les M15F. il convient a minima d'engager 1 équipe ORC et à maxima 2 par équipe U14 engagée

Prix du bénévolat :

La FFR a souhaité que les bénévoles soient mis à l'honneur. Une partie des clubs à fait une proposition.

Les récipiendaires sont :

Arnaud Cédric de l'ASBH
Balmissé Laneri Stéphanie de Beaulieu
Dominguez Raymond de Bessan
Lagarde Jean Marie de Capestang
Terol Guillaume de Juvignac
Lafage Benoit de Maureilhan
Sabes Jean du MHR
Boumedié Mimoun de Pézenas
Varaud Didier de Pic St Loup
Solano Estelle des Rives d'Orb
Avellan Anthony de St Jean de Védas
Galy Jean Pierre de Sauvian
Hans Laurent de Servian Boujan.
Il est remis la médaille FFR à chacun.

Dotations :

En raison d'un souci de livraison la remise des dotations aux écoles de rugby est reportée à une date ultérieure.

Divers :

- JM Arazo indique que la dotation FFR de 1 ballon pour 5 licenciés doit intervenir au plus tard fin janvier 2019. Elle est composée de ballons T3 à 40%, T4 à 40% et T5 à 20%. Les doléances des écoles de rugby ont été entendues. Il précise que les écoles seront aussi dotées de chasubles afin de reconnaître facilement les licenciés ayant

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteDepartementalRugbyHerauld/>



Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie
Comité départemental de
Rugby de l'Hérault
Maison Départementale des Sports
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



Adresse postale : chez G Tugas BP 488 – 34506 Béziers

vocation à être sur les terrains et rajoute que la création de la commission discipline dans les ligues est la conséquence de comportements déviant tant sur qu'autour des terrains.

- Le président de RCVH souhaite signaler les soucis qu'il rencontre avec ses équipes cadets et juniors. Il a engagé des équipes à XII alors qu'il a appris que cela n'était pas possible suite à un appel sur 1 match. Le responsable des épreuves de la ligue a été saisi. Il est mis en cause des réponses erronées qui auraient été données à plusieurs reprises. Il demande à l'assemblée de l'aider à trouver une solution afin que ses joueurs ne restent pas sur le banc. Il conclut en indiquant qu'il est favorable à la signature de la convention LOR/CD34/ASBF/MRC ;

L'ordre du jour est épuisé.

Pour terminer cette assemblée générale le président adresse ses remerciements à l'ensemble des participants à cette assemblée du comité départemental. Il souhaite de bonnes fêtes à tous et propose de passer à l'apéritif dinatoire préparé par les bénévoles du club de Pézenas.

L'assemblée générale financière est clôturée à 21h15 par Gérard TUGAS.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Le Président

Le secrétaire de séance

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ